

courriel 91

----- Message transféré -----

Sujet :A l'attention de Madame Le Du, enquêtrice publique

Date :Fri, 08 Jan 2021 22:20:58 +0000

De :i.piat.corson <i.piat.corson@protonmail.com>

Répondre à :i.piat.corson <i.piat.corson@protonmail.com>

Pour :mairie.le.saint@gmail.com <mairie.le.saint@gmail.com>

Objet : enquête publique concernant la demande de renouvellement et d'extension de la carrière de Guernambigot

A l'attention de madame la commissaire enquêtrice :

Je vous écris afin de vous partager mes vives inquiétudes et craintes vis-à-vis du projet d'extension de la Carrière de Guernambigot.

Je ne répéterai pas ici les nombreuses raisons qui suscitent ces émotions chez moi, comme chez les quelques 70 personnes qui ont pris le soin de vous l'exprimer de façon renseignée et détaillée. Ces contributions offrent en effet un éclairage assez net de la situation, par les habitants de la commune qui seraient personnellement affectés par l'extension de cette activité, ou encore à travers des études fournies, comme celles des associations Eau et rivière de Bretagne, ou, plus récemment, de Nature et Patrimoine en Centre Bretagne.

Mais les avis défavorables ne se situent pas seulement du côté de la société civile.

Ceux rendus par les autorités chargés de la dimension environnementale du projet pointent également les insuffisances et risques en termes socio-environnementaux : le conseil national de la protection de la nature rend un avis défavorable, tandis que la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne énumère un bon nombre de recommandations pour pallier les lacunes de l'étude et des mesures compensatrices prévues par le porteur de projet.

A titre personnel, ce projet ne me semble tout simplement pas compatible avec notre nécessaire transition vers un modèle économique plus respectueux du vivant, qui se meurt. Il me semble en réalité impensable, alors que de nombreuses structures, agriculteurs, consommateurs, citoyens, peinent à sortir de logiques et pratiques destructrices face aux enjeux climatiques et humains qui nous forcent tous à réorienter nos énergies, qu'une démarche allant à contre-sens de cette nécessité reçoivent votre aval. Non seulement alors, elle ne participerait pas de l'effort collectif, en faisant accroître et perdurer des pratiques extractives obsolètes, mais elle saperait en plus cet effort, en menaçant l'équilibre et donc la survie des acteurs qui tentent avec courage et détermination de conserver, retrouver, développer des pratiques plus cohérentes.

Enfin, la lecture des différents avis et dossiers laisse à penser que si la **pertinence** de ce projet est, dans notre contexte local et global, assez aisément questionnable, sa **conformité normative** semble l'être également.

En vous remerciant par avance de l'attention apportée aux diverses et unanimes contributions à cette enquête, je vous prie d'agréer Madame, mes salutations distinguées.

Ingrid PIAT CORSON

Sent with [ProtonMail](#) Secure Email.